

## **La cité administrative de Toulouse serait-elle à vendre ?!**

### **Compte-rendu rencontre Préfecture et syndicats du 30 mars.**

La Préfecture (Mme Souleyman, secrétaire générale, et Messieurs Brechard et Ferrali : Direction Régionale des Finances Publiques) a rencontré les syndicats de la cité administrative (CGT Solidaires FO) pour informer des projets et décisions concernant la cité.

Elle présentera à la Commission Interministérielle du Patrimoine Immobilier(CIPI), un projet professionnel clair, le 16 avril .La commission rendra sa décision et les financements en conséquence dans les mois suivants.

**Ce projet, réalisé à partir de travaux de bureaux d'études, propose trois options :**

- 1. une réalisation complète de rénovation,**
- 2. un projet avec une construction neuve sur site (parking)**
- 3. un projet avec construction sur un autre site à Rangueil.**

Le projet est établi sur une base de 1400 postes de travail pour une surface utile nette de 12 m2 par poste (c'est une moyenne !) et un parking réduit à 250 places. L'université des Sciences sociales est au premier rang pour une cession de terrain.

Construites dans les années 60, les cités administratives ont été peu entretenues et doivent faire l'objet de projets de réhabilitation : la CIPI vient de dégager 40 millions d'euros pour le désamiantage de la cité de Bordeaux, financé par des cessions .A ces contraintes, s'ajoute l'application du Grenelle de l'Environnement pour l'Etat d'ici 2014.

**Une tendance à vendre les terrains en centre ville pour reconstruire à l'extérieur s'affirme.** La Préfecture (le Préfet s'est positionné depuis plusieurs mois pour le maintien de la cité à l'emplacement actuel) s'interroge sur cette tendance à financer plus pour des projets en extérieur. **La solution de partenariats public-privé n'apparaît pas une solution aux financements car trop encadré par la LOLF (comique, non ?)**

**Un seul document manquait : le projet d'installation des services en pleine réforme de l'Etat ! Nous avons dénoncé la méthode qui consiste à programmer des projets immobiliers au moindre coût pour caser les services et les personnels après !**

La Préfecture doit nous fournir les fiches de projet d'installation des services en fonction des trois options. Pour la délégation CGT, il est urgent d'informer les personnels de toutes les administrations, **sur des projets qui vont jusqu'à envisager une relocalisation de la Cité en dehors du centre ville ! Déjà, il est prévu de raser le bâtiment F qui loge l'Inspection Académique.**

En ce qui concerne la DGFiP, on comprend mieux l'empressement de la Direction a enquillé le plus rapidement possible les projets d'installation immobilières des SIP de la Cité pour justifier le maintien des services au bâtiment D.

Nous n'avons aucune certitude concernant l'avenir des services et des agent(e)s situés au bâtiment C.

**La CGT entend bien organiser une Assemblée Générale des personnels dans les semaines prochaines !!!**